

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (2007)

Heft: 1749

Artikel: Prix du lait : le grand écart des organisations paysannes : entre l'ouverture européenne et la souveraineté alimentaire

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024442>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

politique plus lisible et engagée.

Post-scriptum

Le chantage de l'UDC a mis fin à la formule magique. Il faut en prendre acte et refuser la réélection de Christoph Blocher. Une autre concordance est possible. Il est bon de le démontrer et d'y réfléchir.

Mais le 12 décembre, jour de l'élection du Conseil fédéral, la responsabilité du PDC sera grande. A supposer qu'au cinquième tour, celui de l'élection de C. Blocher, un nombre significatif de voix se portent sur un PDC, dont chacun admet qu'il aurait le format gouvernemental, le PDC acceptera-t-il ce choix en

le soutenant par la totalité de ses voix?

S'il se dérobe, la politique actuelle du chantage et de l'ostracisme se poursuivra. S'il assume, son deuxième siège reconquis marquera un tournant de la politique suisse, commencera une période difficile mais stimulante, celle de la nouvelle concordance.

Prix du lait: le grand écart des organisations paysannes

Entre l'ouverture européenne et la souveraineté alimentaire

Albert Tille (28 septembre 2007)

La hausse annoncée du prix du lait divise profondément les organisations paysannes. C'est la querelle des anciens et des modernes.

L'Union suisse des producteurs de lait se félicite ouvertement d'une hausse de 6 centimes par litre de lait payé aux producteurs. Le syndicat minoritaire Uniterre réclame cinq fois plus, et menace de faire la guerre du lait. Cette différence est béante.

Les deux organisations paysannes défendent des politiques diamétralement différentes. Uniterre veut des exploitations familiales pour nourrir la population suisse. C'est le retour au protectionnisme hérité de la guerre. Mais pour être plus présentable, il s'appelle «*agriculture de proximité*». Dans cette logique, Uniterre réclame un franc par litre de lait pour couvrir les coûts de production dans un élevage traditionnel. L'Union suisse des producteurs de lait suit une

logique inverse et accepte l'ouverture au marché qui s'installe depuis 1992. Les prix doivent se rapprocher progressivement du niveau européen. Ils ne sont plus fixés par Berne mais négociés entre les producteurs et les grands transformateurs. Les contingents laitiers, bête noire des agriculteurs, sont largement assouplis et disparaîtront totalement dans 18 mois. Conséquence, le prix du lait a dégringolé pendant quinze ans. Aujourd'hui, il remonte, influencé par la hausse d'une dizaine de centimes affichée sur le marché européen.

Les prix européens restent encore de quelque 20 centimes inférieurs à ceux que touchent nos agriculteurs. La hausse annoncée en Suisse peut donc surprendre compte tenu de l'objectif d'alignement progressif sur nos voisins. Mais plusieurs mécanismes permettent de supporter une pareille différence. Le marché du lait n'est pas le même que celui d'une matière première

stable comme le sucre, les céréales ou le cacao. Le lait frais ne supporte pas le stockage et le transport à longue distance. Il échappe donc partiellement aux contraintes de la concurrence. La vraie compétition transfrontalière s'exerce sur les produits transformés, essentiellement sur le fromage qui est désormais en libre-échange intégral avec l'Europe. La production suisse tient le coup parce que Berne donne des subventions pour alléger le prix du lait destiné à la fabrication du fromage. Une même atténuation de la concurrence s'exerce pour le lait entrant dans la composition du chocolat et autres produits agricoles transformés, et ceci en vertu d'un accord dûment négocié avec Bruxelles.

Grâce au marché, les paysans suisses peuvent tirer profit de la hausse des prix européens eux-mêmes influencés par l'envolée des cours mondiaux. Les mécanismes correcteurs mis en place par Berne

atténuent cependant les effets de la concurrence, à la hausse comme à la baisse. Et c'est bien ainsi. Une évolution des prix en dents de scie perturberait gravement la gestion des exploitations agricoles. La

politique laitière de la Suisse tient donc la route au milieu des aléas des marchés internationaux. En réclamant une hausse massive des prix parce que les cours mondiaux s'envolent, Uniterre fourvoie

les agriculteurs. Le retour à l'ancien régime est non seulement politiquement impraticable, il est économiquement dommageable.

Le Club de Rome s'installe dans la métropole de Suisse

Le célèbre club de réflexion transfère son siège à Zurich, ville durable et créative autant que place financière

Yvette Jaggi (1er octobre 2007)

Bâle, Genève, Vienne et Madrid étaient aussi sur les rangs, pour accueillir le siège du Club de Rome et son secrétariat permanent, présentement sis à Hambourg. Si la candidature de Zurich l'a emporté, c'est tout d'abord grâce à l'engagement du président de la ville, Elmar Ledergerber, appuyé par Eberhard von Koerber, vice-président et trésorier du Club, par ailleurs PDG d'une société internationale de conseil basée à Zurich et très présent dans les fondations éthiques et culturelles allemandes, Philharmonie de Berlin en tête. Grâce aussi aux avantages offerts: une adresse de prestige sur les bords de la Limmat et une subvention de 1,820 million de francs pour cinq ans, comprenant la mise à disposition des locaux administratifs souhaités.

Le calendrier de l'opération aurait pu la faire échouer. En effet, un vice de forme ayant empêché le Conseil communal de traiter la proposition de la Municipalité comme prévu le 19 septembre, le Club de Rome, réuni à Madrid au début de la semaine dernière, a de fait choisi Zurich avant que Zurich accepte de l'inviter! Finalement, tout est rentré

dans l'ordre le 26 septembre avec un score somme toute assez net: 68 voix favorables au projet contre 25 non, avec 17 abstentions. L'UDC s'est opposée en vain au transfert et surtout à la subvention, que l'Alternative de gauche aurait voulu limiter à un demi-million pour solde de tout compte.

Mais Zurich avait d'autres attraits que financiers et immobiliers. Le Club de Rome l'a choisie pour "*l'analogie de ses préoccupations*", en clair pour sa politique durable. Quelle autre ville a-t-elle eu l'idée et le courage de formuler sa politique locale et prochaine dans la perspective de son développement à long terme, supputé sur près de deux décennies, à la manière de *Strategien Zürich 2025*? La publication de ce document en février dernier a fait sourire dans bien des hôtels de ville, où il a passé pour un signe supplémentaire de l'incurable arrogance régnant sur les bords de la Limmat. Alors qu'il s'agissait tout simplement de l'assomption par Zurich de la responsabilité liée à sa qualité d'unique métropole de Suisse. Une métropole où se concentrent de plus en plus de "*forces créatives*", installées en

ville et dans la nouvelle "*Science City*" constituée par le réseau de ses établissements de formation supérieure et de recherche. Le tout fait de Zurich une véritable puissance innovante.

Au reste, le débat autour de son transfert a permis d'en apprendre davantage sur le Club de Rome, ainsi nommé parce que fondé dans la Ville éternelle en 1968, qui est resté fort discret depuis la parution en 1972 du fameux rapport Meadows sur les limites de la croissance, traduit en 27 langues et diffusé à douze millions d'exemplaires dans le monde entier. Ignoré par les répertoires de think tanks, le Club se considère cependant comme tel, spécialisé dans l'analyse des questions environnementales et sociales qui se posent à l'échelle planétaire et dans la proposition de solutions à l'intention des décideurs, publics et privés. Depuis 2002, le Club de Rome dispose d'une filiale junior, rassemblant trente dirigeants âgés d'une trentaine d'années. On leur doit le thème dominant du prochain rapport, consacré à l'avenir de l'urbanisation globale.